

ENTRETIEN AVEC FRANÇOISE DEDIEU-CASTIES, VICE-PRÉSIDENTE
DU CONSEIL RÉGIONAL MIDI-PYRÉNÉES, EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

«Notre réponse collective préfigure le guichet unique»

Trente-et-une collectivités de Midi-Pyrénées ont répondu collectivement à l'appel à projets lancé par les ministères de l'Écologie et du Logement en juin 2013 qui visait à identifier sur le territoire les initiatives locales pour la rénovation énergétique. La vice-présidente de la Région détaille les raisons et le contenu de cette démarche groupée.

Pourquoi avoir choisi de répondre d'une même voix à l'appel à projets national ?

Françoise Dedieu-Casties : La réponse collective n'était pas prévue expressément dans l'appel à projets, mais elle y était laissée comme une opportunité et nous y avons vu un gage d'innovation. Pour nous, répondre ensemble était notamment l'occasion de préfigurer le guichet unique que nous avons mis en place sur le territoire depuis la rentrée 2013. Outre le conseil régional, 30 entités territoriales ont répondu, dont six départements sur huit, sept communautés d'agglomération, six communautés de communes, Toulouse Métropole, etc. Nous avons ainsi pu valoriser la mobilisation déjà existante sur notre territoire régional. Nous connaissons aujourd'hui les résultats de cet appel à projets. Ils ont été annoncés le 13 décembre 2013 par la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement. Notre candidature, vraisemblablement trop atypique, n'a pas été retenue. Cependant, Cécile Duflot l'a évoqué : *«Je tiens néanmoins à souligner une initiative, non primée en elle-même car portée par une collectivité coordinatrice et pas par les collectivités à l'origine des projets, c'est celle de la région Midi Pyrénées. Elle a su se positionner pour fédérer les différentes initiatives locales, de manière à faire émerger l'intelligence collective des initiatives individuelles.»*

Quelles sont les actions pour la rénovation énergétique relayées dans votre réponse à l'appel à projets ?

F.D.-C. : Grâce au travail déjà engagé avec les collectivités et l'Ademe nous avons mis en place un guichet unique, qui a pu rapidement s'appuyer sur toutes les initiatives locales existantes. Le numéro national fonctionne depuis la mi-octobre. L'enjeu de la rénovation est important

en Midi-Pyrénées car nous avons un parc de logements privés constitué essentiellement de maisons individuelles, dont une bonne partie a été construite avant 1949 et une autre avant 1975, soit avant toute réglementation thermique. Nous devons donc rénover entre 15 000 et 18 000 logements privés par an, et 23 000 logements au total, si l'on veut participer à l'objectif national. Nous avons dans un premier temps ciblé la précarité énergétique. L'éco-chèque logement propose une aide de 1500 euros pour les travaux des propriétaires occupants sous conditions de ressources, qui sont alignées depuis la rentrée sur les critères de ressources de l'État et de l'Anah. Nous proposons également un accompagnement pour les bailleurs sociaux, ainsi que des subventions pour la rénovation des logements sociaux des collectivités et pour les bâtiments publics. Depuis deux ans, 8 000 logements ont ainsi été rénovés grâce notamment aux aides dispensées par la Région.

Quels sont actuellement les projets pour la rénovation énergétique ?

F.D.-C. : Nous allons maintenant nous intéresser aux autres catégories de ménages, pour lesquelles il est moins question de subventions que d'aide à la décision et d'accompagnement pour réaliser les audits énergétiques et faire les bons choix de travaux. Nous travaillons en ce moment avec les partenaires bancaires notamment, à la mise en œuvre de nouveaux outils financiers (tiers financement, fonds de garantie). La Région, compétente dans le domaine de la formation professionnelle, accompagnera la montée en compétences des professionnels du bâtiment, notamment dans le cadre de la nouvelle réglementation avec l'obligation faite aux entreprises d'être labellisées R.G.E (reconnues garantes de l'environnement). De même, nous poursuivrons nos efforts de formation auprès des demandeurs d'emploi. ●

Propos recueillis par Pauline Petitot



© Emmanuel Grimaud